SCIENCE&VIE



NOS FORÊTS, UN PATRIMOINE NATUREL D'UTILITÉ PUBLIQUE

photos : freepik

LA FRANCE, 4E SURFACE FORESTIÈRE D'EUROPE
Des forêts vitales, mais fragiles

PLUS PROCHES, PLUS UTILES
Agir à l'échelle des territoires

16 INITIATIVES LOCALES PARTOUT EN FRANCE
Des forêts de Bretagne au massif des Maures

AVRIL 2026

DOSSIER SPÉCIAL RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC CAISSE D'EPARGNE

NOS FORÊTS, UN PATRIMOINE NATUREL D'UTILITÉ PUBLIQUE

Nous devons à nos forêts la beauté de nos paysages, la quiétude de nos promenades et la production de bois nécessaire à nos usages. Elles sont également clés pour l'équilibre environnemental de nos régions. Réservoirs de biodiversité et remparts contre les risques naturels, elles participent à la régulation des cycles de l'eau et du carbone tout en stabilisant le climat. Vitales, mais fragiles, nos forêts sont aujourd'hui menacées par le dérèglement climatique. Contribuer à les protéger, c'est aussi prendre soin de l'avenir de nos territoires.

Apparus il y a environ 385 millions d'années, après des millions d'années d'évolution, les premiers arbres ont précipité le vivant dans une nouvelle ère. Leur système racinaire a fracturé la roche et la décomposition de leurs feuilles et de leurs bois morts a formé nos sols profonds et fertiles. Nos plaines, nos côtes et nos montagnes se sont couvertes d'étendues ombragées. En entraînant une chute spectaculaire du dioxyde de carbone et une augmentation de l'oxygène dans l'atmosphère, la photosynthèse a modifié le climat de la Terre. La forêt, devenue alors un refuge pour les espèces, a conditionné l'évolution et les modes de vie de l'humanité primitive.

UN PATRIMOINE VIVANT POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Exploitées pendant des siècles pour le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le défrichement agricole, les surfaces forestières ne couvraient plus, au milieu du XIX^{e} siècle, que 14 % du territoire métropolitain. Depuis les politiques de reboisement, engagées par le Code forestier en 1827, le couvert de la forêt s'est étendu, pour atteindre environ 30 % de la superficie de notre pays.
Aujourd'hui, le réchauffement climatique accélère le dépérissement de nos massifs forestiers. Détérioré, leur réseau racinaire peine à stabiliser les sols, fixer les particules fines et empêcher les polluants de migrer vers les eaux souterraines. Détruits ou dégradés, les sols, riches en matière organique, libèrent alors dans l'atmosphère le carbone qu'ils avaient stocké. Un cercle vicieux qui menace la vitalité de notre patrimoine naturel.


Clémence Lapprand - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Pour renforcer l'immunité des forêts contre les maladies, les armer face aux aléas climatiques d'une planète en surchauffe et protéger la biodiversité locale, les experts forestiers privilégient la diversification d'essences locales et résistantes, panachent les âges de peuplement, restaurent et entretiennent les milieux ouverts tels que les mares, les lagunes et les clairières. Refuges des insectes pollinisateurs, des oiseaux nicheurs et des champignons, les bois morts sont laissés au sol. L'écopâturage, méthode ancestrale, est remis au goût du jour, afin de maintenir la diversité des milieux et favoriser le brassage naturel des espèces… Enfin, les forestiers veillent à la sauvegarde des vieilles forêts, patrimoine aussi précieux que rare : elles représentent moins de 5 % de la surface forestière en montagne et moins de 1 % de la surface forestière en plaine. Des pratiques salutaires afin que la forêt française demeure un patrimoine vivant pour les générations futures.

AGIR ENSEMBLE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Au-delà des politiques nationales, la résilience de nos écosystèmes forestiers se joue à l'échelle locale, en coopération avec tous les acteurs des territoires : les organismes publics, les industries de la filière bois, les associations et les entreprises régionales comme les Caisses d'Épargne.

Banques coopératives ancrées dans les territoires, elles accompagnent leurs clients dans leur transition environnementale tout en contribuant à la protection du patrimoine naturel local, à travers des actions concrètes et utiles. Elles ont lancé une grande initiative afin de soutenir, partout en France, des projets de préservation ou de restauration d'écosystèmes forestiers. Une mobilisation qui s'inscrit dans le cadre de leur contrat d'utilité, un ensemble d'actes concrets en faveur du développement et de la transformation des territoires au bénéfice de celles et ceux qui y vivent.

PLUS PROCHES, PLUS UTILES

Dix ans avant que le Code forestier reconnaisse la forêt française d'utilité publique, la première Caisse d'Épargne et de Prévoyance ouvre ses portes en mai 1818.

Pionnières et engagées depuis 200 ans, les Caisses d'Epargne financent la création des premiers bains-douches et soutiennent la construction de logements sociaux, puis, après-guerre, participent au financement de la reconstruction du pays.

Aujourd'hui encore, elles portent l'impact économique, environnemental et social au cœur de leur modèle, pour contribuer durablement à la transformation de la société.

AGIR EN CONSCIENCE, GUIDÉ PAR LA SCIENCE

Plus d'une quinzaine de projets en faveur de la sauvegarde d'écosystèmes forestiers ont déjà été lancés. Leur mise en œuvre et leur suivi ont été confiés à des gestionnaires proches du terrain.
Pour garantir leur pertinence et leur fiabilité, un comité scientifique composé d'experts indépendants et d'institutions spécialisées dans les enjeux liés à la biodiversité, à la forêt et à l'eau a examiné chaque projet au regard d'une dizaine de critères. Ce comité s'est assuré de l'objectif affiché, du plan d'action proposé, et des bénéfices concrets en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

Comité scientifique qui accompagne l'initiative de protection du patrimoine naturel local mise en place et suivie par la direction de l'impact du Groupe BPCE



Gilles Boeuf

Président du CEEBIOS (Centre d'études et d'expertise en bio-inspiration et biomimétisme), professeur émérite à Sorbonne Universités et ancien président du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Gilles Boeuf est expert en physiologie environnementale et en biodiversité.



Sylvestre Coudert

Sylvestre Coudert dirige Forestry France, une entreprise de gestion forestière inscrite dans une longue tradition familiale. Au niveau national, il a présidé les Experts forestiers de France (EFF) et le Comité spécialisé sur la gestion durable des forêts.



Olivier Jossot

Directeur adjoint de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement au sein de Voies navigables de France (VNF), Olivier Jossot pilote la gestion hydraulique de l'ensemble du réseau fluvial français. Depuis 2025, il préside le comité scientifique de la Fondation Terres d'eau, cofondée par VNF.



Corinne Copin

Spécialisée dans les enjeux environnementaux de l'océan, Corinne Copin a coordonné pendant 30 ans les programmes thématiques de l'Institut océanographique de Monaco. Aujourd'hui, elle anime « Génération Mer », un collectif qui œuvre pour la « maritimisation des esprits ».



Esther Crauser-Delbourg

Économiste de l'eau, Esther Crauser-Delbourg dirige Water Wiser, un cabinet de conseil qu'elle a cofondé en 2021 pour aider les entreprises à évaluer et à minimiser les risques liés à leur usage de l'eau.



Vincent Santune

Naturaliste reconnu dans la gestion des écosystèmes. Vincent Santune représente la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et dirige le conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Hauts-de-France, où il œuvre sur le terrain à la préservation de plus de 600 sites naturels.





16 INITIATIVES DE PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL LOCAL, AU CŒUR DES TERRITOIRES

NOS FORÊTS, L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

Selon l'ONF, la moitié de la forêt française pourrait avoir changé de visage d'ici 2070 en raison de l'augmentation des températures et du stress hydrique. D'où la nécessité d'adopter une gestion durable et raisonnée des écosystèmes forestiers et de préserver la biodiversité. Agir pour contribuer à la préservation de nos forêts et de leur biodiversité, c'est renforcer notre résilience climatique, soutenir la vitalité de nos territoires, ainsi que favoriser le bien-être des habitants grâce à des lieux où promeneurs, sportifs et cueilleurs de champignons peuvent se ressourcer, s'oxygéner et trouver des îlots de fraîcheur. Axé autour de la diversification des peuplements, la restauration des milieux naturels et la sauvegarde des vieilles forêts, chaque projet soutenu par les Caisses d'Epargne témoigne d'une histoire vivante de la forêt.

Qu'est-ce qu'une forêt ?

Le saviez-vous :

Selon la FAO[1], une forêt est d'abord une question de mesure et renvoie à un couvert arboré recouvrant au moins 10 % d'une surface d'un demi-hectare (5 000 m²). L'arbre y est une plante pérenne composée d'une seule tige, capable de dépasser cinq mètres de hauteur à maturité. Au-delà de ces chiffres, la forêt est une architecture naturelle d'une complexité fascinante, terreau d'une biodiversité essentielle à l'équilibre du vivant. Cette imbrication de micro-habitats s'organise selon plusieurs dimensions. Verticalement, elle s'étage du monde souterrain jusqu'à la canopée, en passant par les strates herbacées et arbustives. Horizontalement, elle forme une mosaïque de peuplements variés. Pour en évaluer la santé et le potentiel, les forestiers scrutent trois piliers : l'étendue du couvert, la surface totale et la diversité des essences.

[1] Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture



> **« Nous sommes partie intégrante du vivant : notre avenir est indissociable de celui des écosystèmes qui nous font vivre. »**
>
> **Gilles Boeuf,** ancien Président du Muséum national d'Histoire naturelle et membre du Comité scientifique

Getty images

La forêt de Matoucat, dans les Landes : des marais à l'adaptation de la pinède

La forêt de Matoucat, vaste de 300 hectares, n'a pas toujours été cette forêt de pins maritimes où l'on aime se promener. Avant qu'un décret signé en 1857 ordonne leur assainissement, s'étendaient à perte de vue des landes humides et des marécages, où poussaient quelques chênes tauzins et des pins parasols. Un drainage intensif pour assécher les marais a appauvri les sols et fragilisé la biodiversité indigène. Le Conservatoire d'espaces naturels de la NouvelleAquitaine et l'Office national des forêts diversifieront la pinède en plantant des chênes tauzins et des bouleaux, et restaureront la lisière forestière avec des espèces de feuillus résistantes aux fortes sécheresses. Ils vont également créer 2 400 m^2 de lagunes, afin de recréer les habitats de la Leucorrhine à front blanc, une libellule endémique des landes de Gascogne, du Triton marbré et de la Cistude d'Europe, une tortue d'eau douce.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-Charente

La forêt de Saint-Pardoux-Morterolles, dans la Creuse : des ciels étoilés à la préservation de la biodiversité

Le plateau de Millevaches, culminant à 1 000 mètres d'altitude, est réputé pour être le « château d'eau » du pays en raison des nombreuses rivières qui y prennent leur source. Épargné par la pollution lumineuse des villes et des routes, il est aussi un lieu privilégié pour regarder les étoiles, au détour de ses tourbières, de ses landes et de ses forêts. Parmi elles, la forêt de Saint-Pardoux-Morterolles, vaste de 62 hectares, se compose d'essences variées telles que le douglas, l'épicéa, le sapin de Vancouver et le pin sylvestre. Afin de conserver une forêt en bon état, malgré le dépérissement de l'épicéa impacté par le changement climatique, l'Office national des forêts a identifié les arbres sénescents maintenus sur pied, créé trois mares et restauré l'ensemble de la végétation sur une bande de 100 mètres en bordure du Pic, une rivière sauvage du plateau ; des travaux dont l'impact sera suivi à travers des inventaires réguliers de la biodiversité du site.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Auvergne Limousin





La forêt de Quistinic, dans le Morbihan : un patrimoine forestier riche d'histoires

Le destin de cette forêt est indissociable de l'histoire de Quistinic, la commune du Morbihan qu'elle entoure et qui tient son toponyme du nom breton du châtaignier appelé alors « l'arbre à pain ». D'abord défrichés pour cultiver des céréales, les bois de Quistinic, avec leurs chapelles, leurs calvaires et leurs sentiers à travers les vallées, ont servi de refuge aux chouans pendant la Révolution et, durant la Seconde Guerre mondiale, aux résistants. Aujourd'hui, ce patrimoine forestier, façonné par la présence du Blavet et de ses écluses construites dès 1804 pour le halage et la navigation, fait l'objet d'un projet de reboisement ambitieux : revitaliser les 18,83 hectares et viser, à terme, la mise en place d'une sylviculture mélangée à couvert continu, pour favoriser la résilience du peuplement forestier. D'ici fin 2026, 3 000 feuillus et résineux seront plantés par EcoTree, en complément des 9 000 arbres déjà plantés en 2024.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Bretagne Pays de Loire



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Le marais du Barchet, dans le Doubs : un trait d'union entre milieux humides et forêt

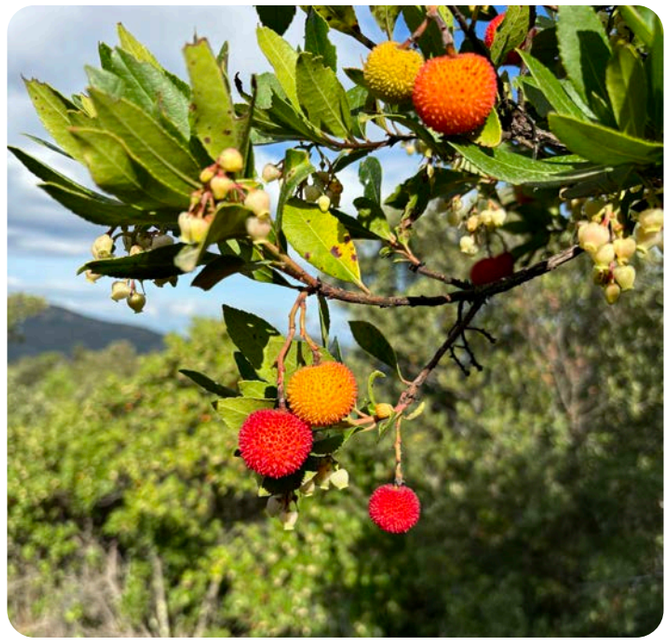
À Passonfontaine, entre lisières d'arbustes et d'épicéas, le marais du Barchet est un réservoir de vie. Avec ses hautes herbes, cette zone humide de 50 hectares est un véritable paradis pour les libellules et autres papillons, dont certains rarissimes à l'échelle nationale. Elle joue également un rôle de filtre naturel, d'éponge biologique et de climatiseur. Pour empêcher la fermeture du milieu, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté prévoit la pose de deux kilomètres de clôtures ainsi que la restauration de dix hectares grâce au pâturage de chevaux Konik Polski, une race rustique adaptée aux conditions humides et froides de ce milieu. Un suivi scientifique de la flore et de la faune sera assuré, notamment le comptage de Mélibée, papillon emblématique de la région, afin de s'assurer de la santé écologique du site.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Bourgogne Franche-Comté

Le massif des Maures, dans le Var : un massif de légendes

Surnommé la « montagne noire » à cause de sa couverture de chênes-lièges, de chênes verts et de pins maritimes, le massif des Maures s'étend d'Hyères à Fréjus. Son urbanisation croissante, le tourisme élevé et les incendies répétés menacent sa biodiversité. Le fonds de dotation Sens du Sauvage implantera de nouvelles essences afin de développer une forêt plus diversifiée et résiliente, tout en renforçant la présence de l'arbousier, arbuste caractéristique de la garrigue, connu pour sa résistance au feu. En valorisant ce fruit emblématique du maquis, récolté en milieu naturel, sans intrants chimiques ni irrigation artificielle, le projet devrait permettre de rouvrir les paysages, réduire le risque d'incendie et régénérer la biodiversité.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Côte d'Azur



En Champagne-Ardenne, des mares forestières, réservoirs de biodiversité

Entre les clairières et les sous-bois des forêts de Champagne-Ardenne s'étalent, sur 20 à 500 m², de petites zones humides. Bien que discrètes, elles jouent le rôle de « catalyseur » et de tampon hydrique pour la forêt, et constituent des réservoirs de biodiversité où vient s'abreuver la faune sauvage. Pour revitaliser ces mares, souvent comblées par les alluvions et la végétation, le Centre national de la propriété forestière prévoit un curage léger du fond de cinq d'entre elles et le reprofilage de leurs berges. Une remise en état qui permettra de recréer des pentes douces prisées par les amphibiens, mais aussi de contribuer à la lutte contre les incendies.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Grand Est Europe



Getty images

L'arboretum de Versailles-Chèvreloup, dans les Yvelines : héritage royal et laboratoire scientifique

Du domaine de Chèvreloup, que Louis XIV avait acquis et fait aménager pour chasser aux abords du domaine royal de Versailles, ne subsiste que le Réservoir de Chèvreloup, construit dès 1680 selon les plans de Le Nôtre pour alimenter les jeux d'eau du château. Après avoir été longtemps laissé en friche, le site a été réaménagé dès 1922. Aujourd'hui, il abrite l'une des plus riches collections botaniques d'Europe : plus de 2 500 espèces d'arbres sur 200 hectares, qui font de l'endroit un musée vivant de l'arbre ; des arbres témoins de notre histoire, comme la Butte aux Chênes et l'Allée des Cèdres Bleus de l'Atlas, qui ont vu les rois et les botanistes se succéder. Le projet du Muséum national d'Histoire naturelle inclut la replantation ciblée de 50 arbres de 45 essences différentes sélectionnées pour leur capacité d'adaptation aux nouvelles conditions environnementales prévues compte tenu du changement climatique. Labellisé « Jardin Remarquable » après la tempête de 1999, l'arboretum de Versailles-Chèvreloup est un pôle majeur pour l'éducation et la recherche scientifique, servant aussi de refuge de dernier recours pour les espèces d'arbres menacées d'extinction.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE



MNHN - Snezana Gerbault

Des bois de l'Avesnois aux marais de Cambrin, dans le Nord : 300 hectares à sauvegarder

Du Bois du Toaillon, dans les bocages de l'Avesnois, au Bois de la Loterie, dans le Pas-de-Calais, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France privilégie des surfaces en libre évolution afin de créer des arbres-refuges vitaux pour la biodiversité locale, la Tadorne de Belon et la Pipistrelle. Plus à l'est, dans la vallée alluviale de la Lys, le Conservatoire d'espaces naturels renature les zones humides de la Réserve naturelle régionale des marais de Cambrin grâce à des actions ciblées comme la fauche tardive, pratique qui permet aux fleurs de monter en graines et aux insectes de se développer, et l'arrachage de l'Hydrocotyle fausse-renoncule, espèce exotique envahissante qui étouffe les roselières et les prairies humides, lieux de vie de l'avifaune et des amphibiens des marais de la région.

Les landes de Versigny, le Bois Brûlé et les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet, dans l'Aisne : préserver les milieux ouverts

Les 107 hectares des landes de Versigny et les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet, une forêt de 40 hectares bordant l'Ardon, partagent un même enjeu de conservation malgré leurs substrats distincts : la première est dressée sur une butte de sable acide et perméable, vestige de l'époque du Paléocène, il y a 66 millions d'années ; l'autre sur des alluvions – des sables, des limons et des argiles déposés par la rivière en crue. Ces landes sèches à bruyères, ces pelouses et ces tourbières abritent des espèces menacées, comme le Rossolis à feuilles rondes, une plante carnivore. Pour empêcher leur disparition sous les broussailles, les pins et les bouleaux, les experts du Conservatoire d'espaces naturels décaperont la couche superficielle du sol afin de rajeunir le milieu naturel. Dans les Bois Brûlés, ils œuvreront à l'entretien des milieux afin d'éviter le comblement des mares oligotrophes, pauvres en éléments minéraux nutritifs, issues d'anciennes carrières de pierres meulières, refuges de l'Utriculaire citrine, une plante carnivore, de la Grenouille agile et du Triton alpestre.



Q. Vanquelef – Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France

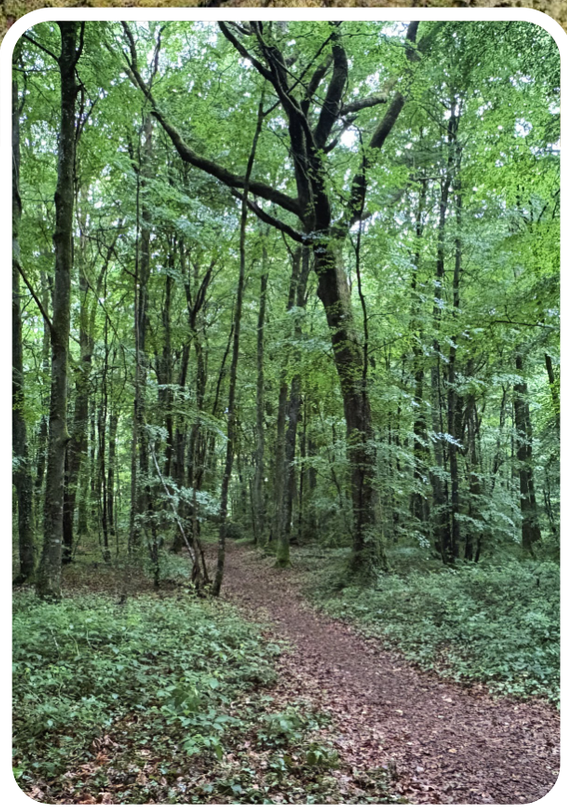
Le Fond Mont Joye dans la Somme, le Bois de Blacourt et la Réserve naturelle régionale de Saint Pierre-ès-Champs, dans l'Oise : restaurer et préserver des écosystèmes rares

Aux portes d'Amiens, le Fond Mont Joye est un ancien terrain d'artillerie de 63 hectares, bâti sur un sol calcaire crayeux. Menacées aujourd'hui par l'embroussaillement, les pelouses calcicoles abritent une biodiversité patrimoniale unique, comme la Gentianelle d'Allemagne ou le Potamot rougeâtre, une flore adaptée au soleil et à l'humidité faible de ces milieux secs et ouverts. Le projet mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels privilégie l'écopâturage et les coupes ciblées. Dans le Bois de Blacourt, une forêt communale de l'Oise, les techniciens laisseront des parcelles en libre évolution pour favoriser la régénération naturelle de l'écosystème. Enfin, dans la Réserve naturelle régionale de Saint-Pierre-ès-Champs, près de Beauvais, il s'agira de concilier la restauration des coteaux calcaires, appelés « larris », et la préservation des zones humides et des tourbières adjacentes grâce à une gestion différenciée.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE

LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS : 50 ANS D'EXISTENCE M AU SERVICE DES ESPACES NATURELS DE NOS RÉGIONS

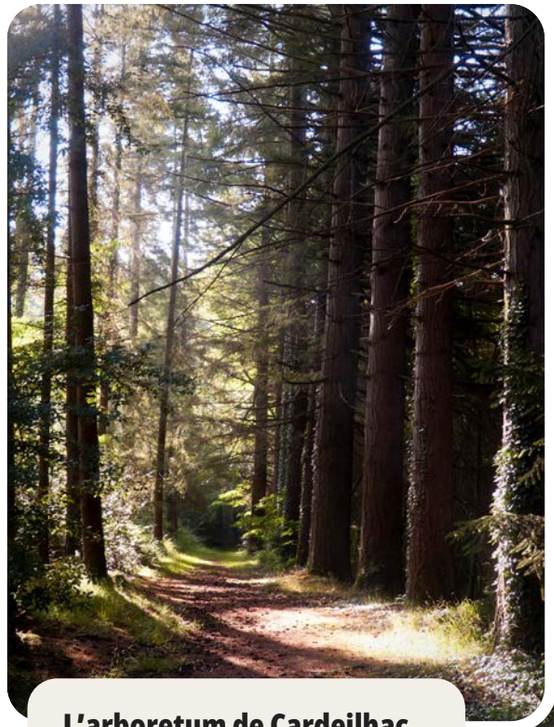
Depuis la création du premier Conservatoire d'espaces naturels, en Alsace, en 1976, sous l'impulsion d'acteurs associatifs inspirés par le Conservatoire du littoral, créé l'année précédente, le modèle a fait école : associations à but « non-lucratif », les Conservatoires d'espaces naturels couvrent aujourd'hui l'ensemble du territoire métropolitain et de l'outre-mer. Leur mission ? Assurer la conservation à long terme de la biodiversité et des fonctions écologiques des espaces naturels en menant des actions concrètes de gestion et de restauration en collaboration avec des partenaires locaux. Présent dans une commune sur sept en France, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels gère plus de 4 400 sites, et s'appuie sur les expertises variées de 1 400 salariés et de plus de 10 000 adhérents bénévoles.



La forêt d'Henrichemont, dans le Cher : une histoire de chênes

Autour d'Henrichemont, à une trentaine de kilomètres de Bourges, s'étend une forêt de 440 hectares peuplée de chênes et de hêtres. Des chênes que l'on retrouve dans les charpentes et les toitures de la ville fondée en 1608 par le duc de Sully, alors ministre du roi Henri IV. Au siècle suivant, leur écorce, riche en tanins, sera séchée puis broyée dans des moulins pour être transformée en tan, une poudre utilisée pour le tannage des peaux. Aujourd'hui, l'heure est à la préservation de la biodiversité locale : les forestiers de l'Office national des forêts identifieront les arbres habitats qui servent de refuge et de garde-manger aux insectes xylophages, aux oiseaux et aux chauves-souris. Pour protéger les essences locales, ils arracheront aussi les espèces exotiques envahissantes : la Renouée du Japon, qui étouffe la flore indigène, le Laurier-palme, dont la propagation dans les sous-bois chasse les jeunes pousses d'arbres locaux, et la Balsamine de l'Himalaya, qui, en colonisant les bords des cours d'eau et des zones humides, déséquilibre l'écosystème riverain.

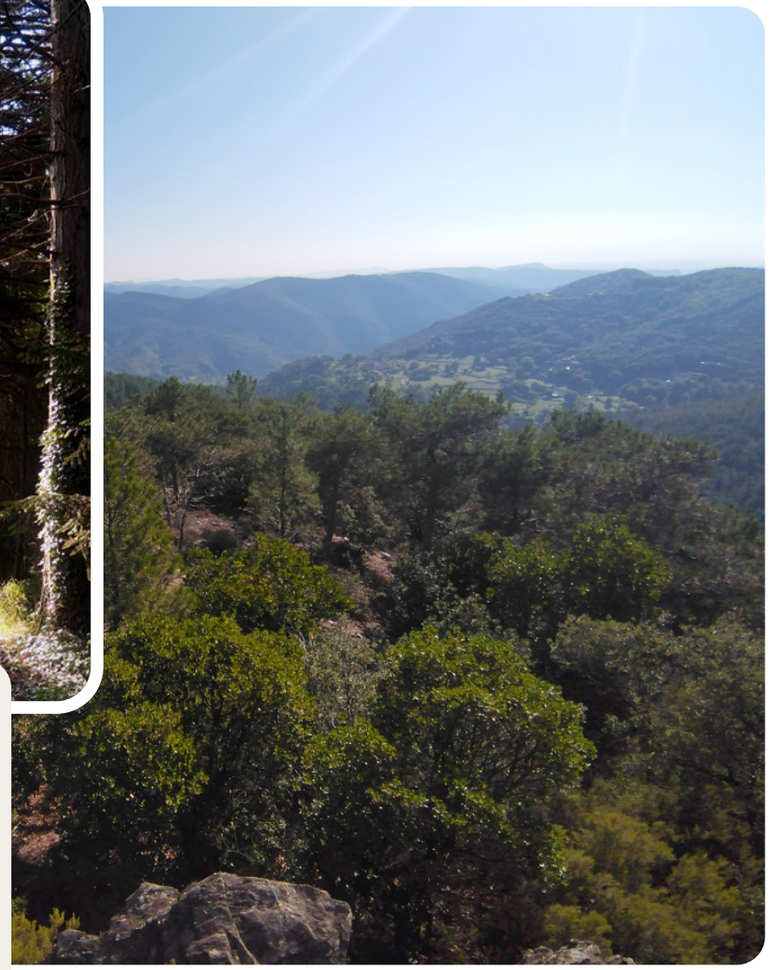
Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Loire-Centre



L'arboretum de Cardeilhac, dans la Haute-Garonne : un conservatoire mondial d'essences forestières

Au cœur du vaste massif forestier de Cardeilhac, l'arboretum est un espace ouvert au public de 13 hectares, conçu en 1913 par l'Administration des eaux et forêts pour tester l'adaptation d'espèces d'arbres exotiques au climat et au sol des massifs pyrénéens. Véritable laboratoire à ciel ouvert, ses allées abritent une collection de plus d'une centaine d'essences du monde entier : des cyprès chauves, des conifères divers et variés, et des feuillus, dont une cinquantaine d'espèces de chênes. Pour restaurer une partie du site, dépéri et affecté sur un hectare par des trouées liées aux aléas climatiques – tempêtes, sécheresses et attaques parasitaires, les forestiers de l'Office national des forêts replanteront 500 plants issus d'essences d'arbres variées afin de suivre leur résistance face au changement climatique. Des actions ciblées en faveur de la biodiversité seront menées en parallèle afin de préserver la faune et la flore locales.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE de Midi-Pyrénées



Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

La pineraie de Salzmann, dans le Gard : préserver les pins centenaires

Au sein du massif cévenol, le col d'Uglas est l'un des passages obligés du chemin de Stevenson (GR70), une route connue par les randonneurs qui suivent à pied ou à dos d'âne le périple inspiré par le récit de l'écrivain Robert Louis Stevenson, *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, publié en 1879. En plus d'offrir une vue sur les vallées, ce belvédère abrite l'un des rares peuplements de pins de Salzmann en France. Ce peuplement, avec des arbres ayant parfois plus de 160 ans, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, est résistant à la sécheresse, mais fragilisé par les incendies de plus en plus fréquents. Pour préserver 12 hectares de la pineraie et prévenir l'hybridation de l'essence avec les autres pins noirs, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie mènera des opérations d'éclaircie et de reboisement. En complément, des rameaux seront prélevés sur les vieux pins pour une conservation *ex situ*, afin de sauvegarder le patrimoine génétique du site d'Uglas, mémoire vivante de la région.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Languedoc-Roussillon



François NIMAL

Les marais de Rouellé, dans l'Orne : une forêt au service de l'eau

Le Flûteau nageant, une plante aquatique protégée, s'y trouve à ses aises, le Brochet y fraye pour se reproduire, et les oiseaux migrateurs y font une halte pour boire et se ravitailler en insectes, graines et petits poissons. Les marais de Rouellé, à la limite du bocage normand et de la région du Domfrontais, sont intégrés au bassin-versant de cet affluent de la Mayenne, dont l'importance écologique n'est plus à démontrer. Pour restaurer ce réseau de zones humides et de prairies inondables de fond de vallée, dégradé par les drainages et les plantations de peupliers, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie organisera des travaux sur 9 000 m^2 afin de restaurer les zones humides fonctionnelles et les mares favorables à un cortège de faune et de flore locales.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Normandie

« La forêt fournit des services gratuits et vitaux qu'aucune technologie ne pourra égaler. »

Vincent Santune, représentant de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, directeur du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et membre du comité scientifique

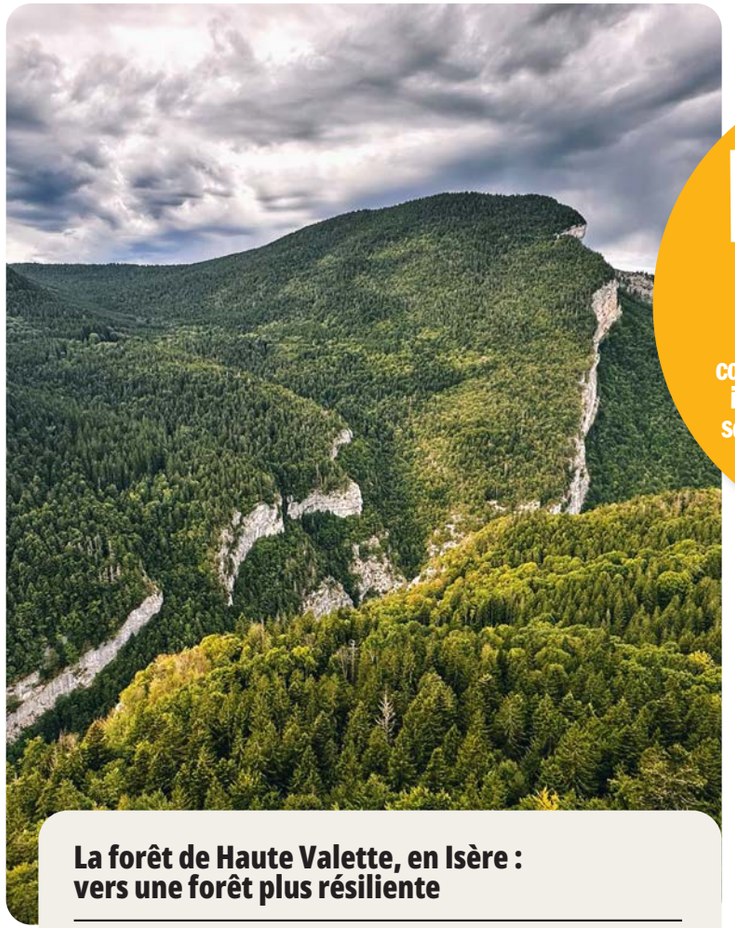
La forêt de Py, dans les Pyrénées-Orientales : armer la forêt face aux feux

Dans le Haut-Conflent, la forêt de Py, classée Réserve naturelle nationale et riche d'une biodiversité remarquable (plus de 5 500 espèces), étend ses 3 930 hectares sur le flanc sud du bassin de la Rotjà, à la frontière espagnole, reliant les massifs escarpés du Canigou et du Costabonne. Ce patrimoine naturel d'exception, sur lequel veille la Caisse d'Epargne CEPAC en tant que propriétaire, est le théâtre d'une « course aux sommets », symptomatique des impacts du réchauffement climatique sur l'étagement altitudinal. À l'étage montagnard, la forêt de hêtres et de sapins se déplace le long du versant de la montagne, là où les températures sont plus fraîches, empiétant sur l'habitat des pins à crochets de l'étage subalpin, à leur tour contraints de décaler leur zone de vie. Au-delà de 2 300 mètres, les arbustes nains manquent de terre pour s'enraciner, et l'Isard et le Grand tétras – le plus grand gallinacé d'Europe – perdent leurs zones refuges. Pour maintenir l'espace vital de ces espèces, les forestiers de la Fédération régionale des réserves naturelles catalanes expérimentent, sur quelques parcelles de cette immense réserve, la résistance d'essences plus adaptées aux évolutions du climat, et réalisent des éclaircies et des coupes sanitaires.
En plus de restaurer ces parcelles en diversifiant les essences et en aménageant des trouées, ils entretiendront les pistes DFCI (défense des forêts contre l'incendie) grâce à un débroussaillement sélectif : une stratégie pour créer des coupures et freiner la propagation du feu tout en préservant la qualité des sols.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE CEPAC



Avec ses presque
18 millions d'hectares
soit environ un tiers du territoire national, et ses 8 millions d'hectares outre-mer, principalement en Guyane, la France est la 4e surface forestière en Europe.



Plus de
300 000 hectares
de forêts publiques françaises concernées par un taux de mortalité inédit depuis 2018 en raison des sécheresses et des canicules plus intenses et plus fréquentes.

La forêt de Haute Valette, en Isère : vers une forêt plus résiliente

Dans le massif du Vercors, entre les falaises calcaires de l'Isère et les vallées de la Drôme, les 143 hectares de la forêt de Haute Valette tiennent leur nom de leur position élevée dans la vallée. Une forêt de hêtres, de pins à crochets et d'épicéas, à plus de 1 000 mètres d'altitude, exploitée pendant des siècles par le bûcheronnage et le charbonnage. Depuis quelques années, les températures élevées et les épisodes de sécheresse prolongée ont fragilisé les peuplements d'épicéas et de mélèzes rongés par les scolytes, qui, en creusant des galeries sous leur écorce pour pondre leurs œufs, coupent la circulation de la sève et provoquent leur dépérissement.
En plus de restaurer les parcelles de cette essence essentielle pour l'économie et la biodiversité locales, les forestiers de l'Office national des forêts introduiront des essences de feuillus afin d'accentuer la diversification de la forêt.

Avec le soutien de CAISSE D'EPARGNE Rhône Alpes

OPÉRATION « COUPS DE CŒUR CAISSE D'EPARGNE »

En 2025, les Caisses d'Epargne ont lancé, en complément de l'initiative de protection du patrimoine naturel local, un appel à projets afin de soutenir des projets associatifs en faveur de la biodiversité : 1,3 M€ ont ainsi soutenu 181 initiatives locales.

En complément, 14 associations ont été sélectionnées pour le concours national « Coups de cœur ». Les trois associations ayant recueilli le plus de voix du public ont ainsi reçu un soutien supplémentaire de 5 000 €, leur permettant de renforcer encore davantage leurs efforts en faveur de la biodiversité.

Cet appel à projets « Pour la Biodiversité, chaque projet compte » sera renouvelé en 2026 et en 2027.

REWORLD MEDIA LEADING MEDIA GROUP

ÉDITEUR
Reworld Media magazines
40, avenue Aristide-Briand
92220 Bagneux
Tél. accueil / 01 41 33 50 00

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / Gautier Normand
ACTIONNAIRE / Reworld Media France
ÉDITEUR / Germain Perinet
ÉDITRICE ADJOINTE / Charlotte Mignerey
DIRECTRICE DES RÉDACTIONS / Danielle McCaffrey

PEFC 10-31-1306 / Certifié PEFC / pefc-france.org

LE TRI + FACILE

Imprimé en France
Ne peut être vendu
Ne pas jeter sur la voie publique



Vous être utile, c'est agir pour protéger les forêts de nos régions.

Caisse d'Epargne se mobilise pour contribuer à la préservation et à la restauration d'écosystèmes forestiers partout en France. Une démarche utile au patrimoine naturel de nos régions.

CAISSE D'EPARGNE

Vous être utile.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS PARIS N° 493 455 042 - ALTMANN + PARTNERS. Crédit photo : Plainpicture.